

RENOI AU CONSEIL ADMINISTRATIF DE LA PÉTITION PET-13

Vu la pétition « Pour la suppression de l'arrêt de bus (21) devant les allées 13-15 de la rue du Vieux Moulin à Onex » renvoyée en Commission citoyenneté, communication et pétitions lors du Conseil municipal du 15 novembre 2022

Vu la Commission citoyenneté, communication et pétitions du 29 novembre 2022

Vu le rapport CCP-1657 de la Commission citoyenneté, communication et pétitions du 29 novembre 2022 qui tient lieu d'exposé des motifs

LE CONSEIL MUNICIPAL

déclare :

par 29 oui

- Qu'il transmet au Conseil administratif, pour traitement, la pétition PET-13 avec la recommandation de prendre contact avec le Canton et les TPG, afin de modifier l'arrêt du bus 21 « Onex, cité » et d'intégrer les pétitionnaires aux différentes discussions.

* * *